ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	**Communauté d'Agglomération LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE**
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :	31 mai 2018 – sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Bâtiment industriel désaffecté cadastré section **AK 455p1** pour une contenance de 2 130 m² sis 11 rue d'Orival sur la Commune de LISIEUX.
PLU :	Zone UA "Zone Centre-ville" / secteur d'orientation d'aménagement gare Wonder.
PROJET :	Acquisition au titre du fonds friches (réhabilitation) pour l'aménagement d'une pépinière d'entreprises et bureaux.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**14 juin 2018 – Avis favorable**
PROPRIÉTAIRE :	Communauté d'Agglomération LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE
ÉVALUATION DOMANIALE :	23 avril 2018 – Accord pour une cession à l'Euro symbolique.
IMPUTATION :	**Compte n° 940 087 - Communauté d'Agglomération LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE "SITE SANCHEZ"** **Enveloppe projet : 15 000 €**

ROUEN le 03 juillet 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

/FDL